Sept thèses sur la nation

samedi 12 février 2022, par Denis COLLIN

Sept thèses sur la nation

Cette campagne électorale est la plus déplorable que j'ai pu connaître. Parmi les principaux candidats, il n'y en a pas un pour racheter l'autre. Roussel est « moins pire » et peut-être Kuzmanovic pourra-t-il faire entendre sa voix. En attendant, je vais préciser ma position sur une question qui occupe pas mal de place, celle de l'immigration et, corrélativement, celle de l'identité de la France. Pour l'identité de la France, il serait de bon conseil d'aller lire ou même relire le livre éponyme de Fernand Braudel. On devrait aussi ouvrir les livres de Claude Nicolet, comme *La fabrique d'une nation.* Ça nous changerait du zemmourisme ambiant ! Mais dans un monde où les ignorants font masse derrière des demi-instruits et des imposteurs médiatiques, comment en appeler à la réflexion et au travail ? Je propose de définir ici ma position en sept thèses.

1. **La nation est le seul cadre pertinent qui permette à la démocratie, c'est-à-dire à la souveraineté du peuple d'exister**. La souveraineté de la nation et la souveraineté populaire sont la même chose, considérée sous deux angles différents. Il est impossible de défendre la démocratie dans le cadre d'Union européenne ou d'alliances sous la direction états-unienne, comme l'Otan. Voilà le point essentiel. Comme les défenseurs appointés du prétendu « camp national » ne posent aucune de ces questions, il s'ensuit que ces gens ne défendent pas la nation française, mais sont seulement des exploiteurs de la maladie de la nation.

2. **Toutes les nations sont égales en droit et en dignité !** La paix universelle est l'objectif que doit poursuivre tout citoyen qui veut défendre sa patrie. La défense de la nation impose la condamnation de toute politique impériale, impérialiste ou néo-impérialiste. Toutes les nations ont le droit de défendre leur intégrité sur tous les plans.

3. **Une nation est une communauté de vie et de destin**. Elle a une identité et une culture et le citoyen n'est pas seulement celui qui jouit d'un certain nombre de droits. Le citoyen est celui qui jouit des biens que procure la culture de la nation, de son patrimoine, de sa langue et de la douceur de ses mœurs. Une nation peut accueillir des « mouvements migratoires », mais elle doit se donner pour objectif d'assimiler ces étrangers qui veulent s'installer durablement. Le simple droit n'est rien sans les « bonnes mœurs », cette « éthicité » dont parle Hegel. Les citoyens sont des frères (fraternité) et donc ils peuvent s'entre-épouser et partager les mêmes repas. Le communautarisme séparatiste, quelles qu'en soient les formes peut être interprété comme un acte de guerre contre la nation.

4. **L'immigration n'est un droit pour personne**. La nation décide elle-même qui seront ses hôtes. Aucun étranger ne doit être considéré *a priori* comme un ennemi, il doit jouir des garanties personnelles de tout homme, mais il n'a aucun droit à séjourner, tant que ce droit ne lui a pas été accordé par un acte juridique qui découle de la souveraineté nationale. Tout cela est l'ABC du droit international. S'il y avait un droit à séjourner où on en a le désir, tous les envahisseurs seraient légitimés !

5. **Il en découle que toute nation a le droit de prendre toutes les mesures qu'elle jugera bonnes pour défendre son identité nationale.** On a introduit le français comme langue de la République française précisément dans ce but : défendre le caractère propre de notre pays. Cela n'empêche en rien d'apprécier la culture et le caractère des autres nations. Mais cela interdit les apologies de « créolisation » qui n'est pas autre chose que le rabotage de toute diversité par le développement de la mondialisation capitaliste. On peut aimer l'Italie ou la Grande-Bretagne, mais précisément parce qu'ils sont différents des Français et entendent rester différents. L'indifférenciation généralisée est une des manifestations de l'horreur capitaliste.

6. **La défense de la nation est incompatible avec le mode de production capitaliste** qui est, par nature, mondialiste. Toutes les frontières, qu'elles soient nationales, morales, culturelles, sexuelles, sont autant d'obstacles à l'accumulation illimitée du capital et il cherche à les faire sauter. Le supranational est son mode d'existence, qu'il s'agisse de constituer un empire, comme jadis les empires coloniaux et aujourd'hui l'empire américain, ou qu'il s'agisse d'entités supranationales comme l'UE, qui est une sorte de fantôme du Saint Empire romain germanique. On ne peut être maître chez soi sans avoir rejeté la domination du capital, c'est une pure escroquerie. Inversement, prétendre être « anticapitaliste » tout en acceptant le mondialisme capitaliste, c'est se condamner à rester l'extrême gauche du capital.

7. **La nation ne s'oppose pas à l'universalisme, mais l'exprime.** Elle est l'universalisme concret, tant est-il que l'universel ne peut exister que dans la particularité. La nation est un juste milieu entre le cosmopolitisme des mondialistes et la loi du sang tribale, l'unité du particulier et du général. Comme tout produit historique, elle peut évoluer. Mais seule une société des nations souveraines peut être le cadre de cette évolution.